

Fonds de biodiversité Ciel bleu

Une stratégie visant à aborder les facteurs accélérant la perte de la nature par le biais d'investissements sur les marchés boursiers

Ce document contient des informations clés sur le Fonds de biodiversité Ciel bleu ("CSBIO" ou le "Fonds"). Plus de renseignements se trouvent dans la notice d'offre, disponible sur demande au +1(888) 707-1808, info@clearskiesinvest.com, ou visitez www.clearskiesinvest.com.

Avant d'investir dans le Fonds, veuillez considérer comment le Fonds s'intègre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque

Profil de l'investisseur

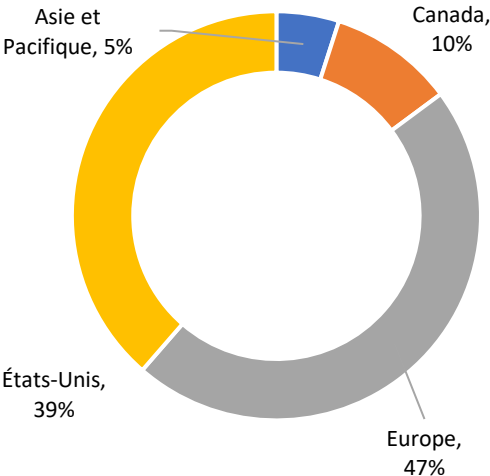
Investisseurs accrédités tels que des institutions ou des particuliers expérimentés visant à créer un double objectif pour leur capital : Des rendements compétitifs et un Impact positif.



5 principaux titres publics (au 30 juin 2026)

Novonesis Novozymes B	5 %
Xylem Inc.	5 %
Waste Connections Inc	4 %
Steris PLC	4 %
Beiersdorf AG	4 %

Répartition géographique (au 30 juin 2026)



Frais du Fonds et codes FundSERV

Les frais de Ciel bleu sont attribuables à cette série		
Série:	Frais	FundSERV
Série F	0,9%	MAJ471
Série FU(\$ US)	0,9%	MAJ477

Les frais de gestion du GFI de 0,2 % sont appliqués pour toutes les séries
Pour les autres séries, veuillez demander la notice d'offre

Caractéristiques de la stratégie d'investissement d'impact

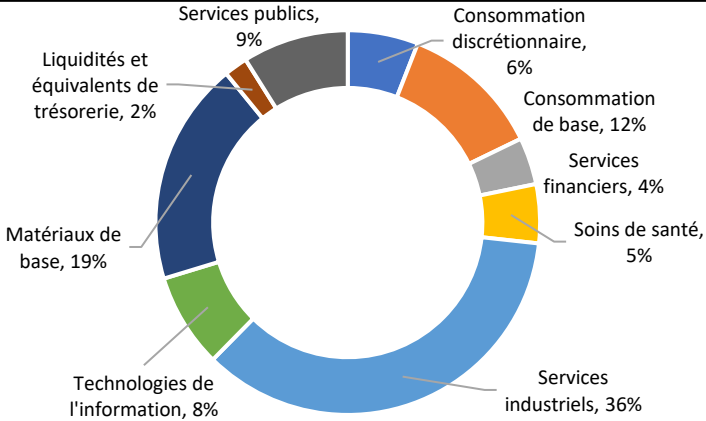
- Fonds d'impact ouvert avec une gestion active
- Prioriser l'impact pour la recherche d'idées d'investissement
- Mesure d'impact de la performance vers les objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies.
- Analyse disciplinée des titres en portefeuille pour identifier les entreprises de haute qualité
- Sélection de titres dans les différents secteurs
- Stratégies de gestion active et de diversification
- Horizon d'investissement à long terme
- Géré avec l'aide du comité d'investissement Ciel bleu

Bref aperçu (unités de la série C - aucuns frais de conseils en placements)

Date de création	1er Juillet 2025
Liquidité et évaluation	Liquidité et évaluation mensuelles
VL/unité	10,86 \$ (au 30 juin 2026)
Nombre de titres	45
Horizon de placement	5 ans
Gestionnaire de portefeuille	Gestion de placements Ciel bleu
Gestionnaire du Fonds (GFI)	Majestic Gestion d'Actifs
Distributions	Le Fonds vise un taux annuel de 2 % distribué trimestriellement
Placement minimal (Séries F)	\$25,000 (initial), \$10,000 (additionnel)
RFG estimé au niveau du Fonds*	0,89 %

*Total des dépenses en opérations annuelles/ total des actifs du Fonds

Répartition sectorielle des actions mondiales (au 30 juin 2026)



Rendements au 30 juin 2026

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Annualisé depuis le début (oct 2024)
CSBIO*	6,49 %	10,68 %	10,81 %	11,54 %	7,27 %**
FNB iShares MSCI Global SDG***	1,20 %	10,73 %	16,23 %	17,38 %	9,55 %

* Série C en dollars canadiens avec distributions (la série C n'a pas de frais de conseil pour le Fonds).

** La performance composite reflète la performance combinée de la Stratégie Biodiversité, lancée en octobre 2024, et du Fonds.

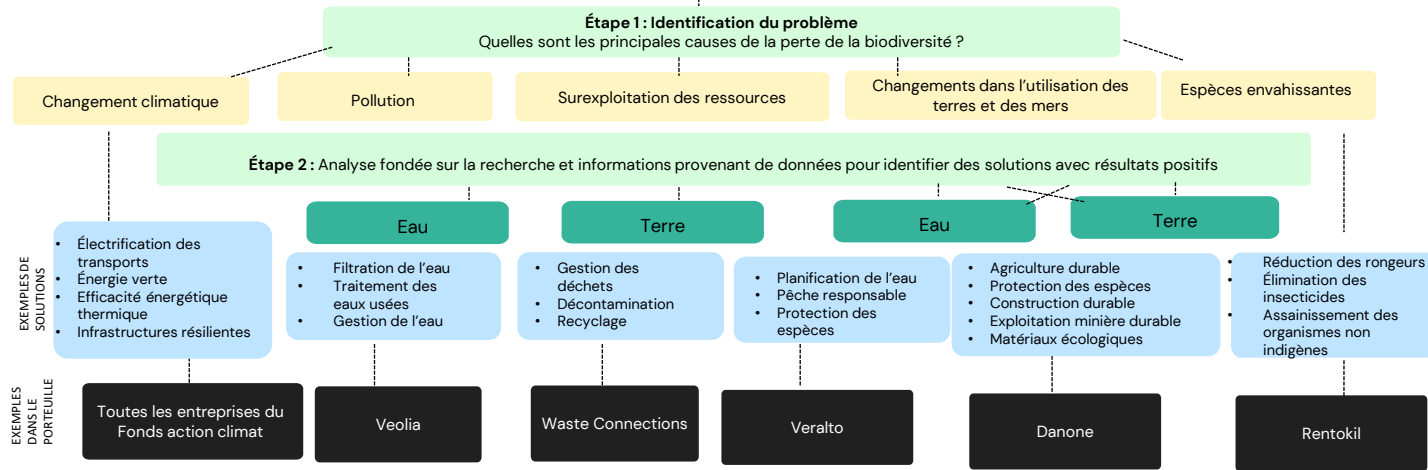
*** Rendements totaux en \$CAN. Les rendements des indices sont fournis à titre indicatif seulement. Les indices ne sont pas gérés et nous ne pouvons pas investir directement dans un indice.

La performance historique n'est pas indicative des rendements futurs. Voir "Informations importantes" ci-dessous pour plus de détails.

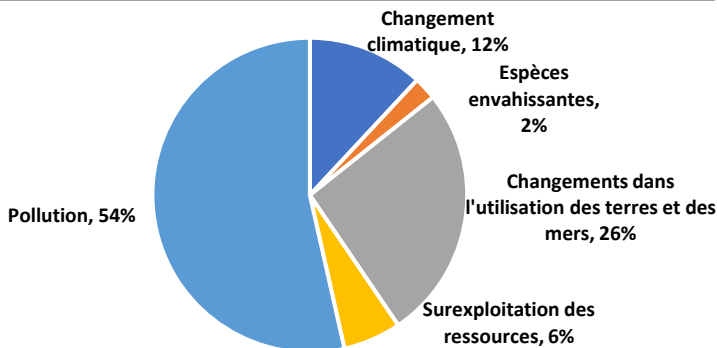
Fonds de biodiversité Cielles bleus

Une stratégie visant à aborder les facteurs accélérant la perte de la nature par le biais d'investissements sur les marchés boursiers

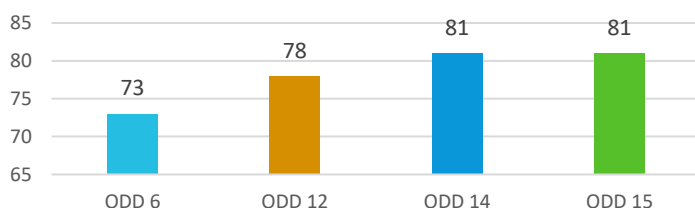
L'approche de Cielles bleus :
Processus de génération d'idées au sein de l'univers de placements



Répartition du portefeuille selon les facteurs de perte de biodiversité ciblés



Scores du Radar d'impact de Cielles bleus par ODD (%)



Les statistiques du Fonds concernant les thèmes et les scores des ODD représentent un instantané des investissements du Fonds à la date indiquée dans la section des Faits saillants d'impact. Les statistiques du portefeuille du Fonds peuvent évoluer au fil du temps.

GSK Plc : Aperçu de l'impact sur la biodiversité et le climat



GSK (GlaxoSmithKline) est une entreprise mondiale spécialisée dans les médicaments et les vaccins. Son impact sur la biodiversité concerne principalement l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction de la pression sur la nature liée aux intrants et les améliorations des habitats sur ses sites opérationnels.

Eau douce et pollution

- En 2024, plus de 99 % des sites de GSK et de ses principaux fournisseurs ont eu des rejets d'API (ingrédients actifs pharmaceutiques) inférieurs aux limites de concentration sans effet.
- 100 % des sites dont GSK est propriétaire sont restés dans les limites réglementaires.
- 100 % des sites ont maintenu un bon niveau de gestion de l'eau en 2024.
- La consommation globale d'eau opérationnelle a diminué de 28 % par rapport à 2020, incluant une réduction supplémentaire de 5 % en 2024 par rapport à 2023.

Terres et restauration des habitats

- 6 sites prioritaires situés à proximité de zones protégées et de zones clés pour la biodiversité.
- 66 % des sites disposent de plans de gestion de la biodiversité en 2024 (+45 % par rapport à 2023).

Théorie du changement – Préserver la planète

Cielles bleus recherche des entreprises qui adressent activement les cinq principaux facteurs de perte de biodiversité identifiés par la Plateforme intergouvernementale scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) :

- Changements dans l'utilisation des terres et des mers
- Surexploitation des ressources
- Changement climatique
- Pollution
- Espèces envahissantes

Nous mettons l'accent sur les entreprises qui exercent une influence positive tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, reconnaissant le changement systémique plus large nécessaire pour restaurer et protéger la nature. Cette théorie du changement s'aligne directement avec notre thème d'investissement d'impact « **Préserver la planète** » et soutient ses principaux Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 6, l'ODD 12, l'ODD 14 et l'ODD 15.



Les scores des ODD du portefeuille correspondent à la moyenne de toutes les entreprises ayant divulgué des informations sur la durabilité dans le Fonds. Par exemple, un score de 81 pour l'ODD 14 indique qu'en moyenne, les entreprises du Fonds se situent au 81^e percentile parmi leurs pairs en ce qui concerne leur performance en matière d'alignement sur l'ODD 14.

Approvisionnement durable et risque de déforestation

- GSK a identifié 12 éléments prioritaires dépendants de la nature ; 58 % des dépenses liées à ces matériaux sont couvertes par un plan d'action pour un approvisionnement durable d'ici 2030.
- En 2024, 93 % des emballages en papier provenaient de sources certifiées ou recyclées et 93 % des principaux matériaux à base d'huile de palme étaient certifiés par des tiers.

Océans et biodiversité marine

- Objectif : 100 % d'approvisionnement durable en matériaux marins clés d'ici 2030.

Fonds de biodiversité Ciels bleus

Une stratégie visant à aborder les facteurs accélérant la perte de la biodiversité par le biais d'investissements sur les marchés boursiers

Informations importantes

Ce document est fourni à titre informatif uniquement et ne se veut pas une recommandation, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les informations contenues dans ce document sont présentées sous forme de résumé pour faciliter la présentation. Il n'est pas complet et il ne faut pas s'y fier en tant que tel.

Les informations présentées aux présentes ont été recueillies à partir de diverses sources que Majestic Asset Management LLC et Gestion de placements Ciels bleus (« Ciels bleus » ou « Clear Skies » ou la « Société ») estiment fiables, sans toutefois avoir pu les vérifier de manière indépendante, et dont elles ne garantissent pas l'exactitude. Les informations relatives aux rendements de la Société sont conformes aux normes GIPS du CFA Institute. Les rendements de placement présentés dans le présent document sont déclarés avoir été préparés conformément aux normes GIPS du CFA Institute. Ce document vous est fourni étant entendu qu'en tant qu'investisseur qualifié, vous comprendrez et accepterez ses limites inhérentes et vous ne vous y fiez pas pour prendre ou recommander une décision d'investissement. Tout investissement dans un fonds privé, y compris le **Fonds de biodiversité Ciels bleus (le « Fonds »)**, est soumis à divers risques ; ces risques doivent être soigneusement examinés par les investisseurs potentiels avant de prendre toute décision d'investissement. Veuillez-vous reporter à la notice d'offre du Fonds pour plus d'informations sur les risques liés à un investissement dans le Fonds. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, financiers ou tout autre conseil professionnel et chaque investisseur potentiel doit obtenir ses propres conseils juridiques, fiscaux, d'investissement, financiers ou tout autre conseil professionnel avant d'investir dans un fonds privé. Un investissement dans le Fonds n'est pas garanti, sa valeur change fréquemment et les performances passées peuvent ne pas se reproduire. Des pertes de placement se produisent et peuvent se produire, et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement dans le Fonds. Des commissions, frais et dépenses peuvent être associés aux investissements du Fonds.

Ce document contient des informations générales sur le Fonds. Rien ne garantit que les informations contenues dans les présentes ne changeront pas ou ne seront pas ajustées pour refléter l'environnement dans lequel le Fonds opérera. La performance historique n'est pas indicative des rendements futurs. Les conclusions et opinions ne garantissent aucun événement ou performance future. Majestic Asset Management LLC et Clear Skies Investment Management ne sont pas responsables des erreurs ou omissions dans les informations ou des pertes ou dommages subis. Les placements dans le Fonds n'ont pas été et ne seront pas recommandés ou approuvés par une commission des valeurs mobilières ou un organisme de réglementation canadien ou provincial. Les autorités susmentionnées ne se sont pas prononcées sur l'exactitude ou n'ont pas déterminé l'adéquation de ce résumé.

Les informations présentées dans ce document ne sont pas destinées aux personnes qui sont citoyens, domiciliées ou résidentes, ou aux entités enregistrées dans un pays ou une juridiction dans laquelle leur distribution, publication, fourniture ou utilisation violerait les lois et réglementations en vigueur. Au Canada, la distribution de ce document et de tout autre document relatif à la distribution ou à la commercialisation de tout investissement dans le Fonds est faite et sera faite uniquement aux investisseurs qualifiés (tels que définis dans le Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus) ou en vertu d'une autre dispense de prospectus applicable. Ce document n'est pas une notice d'offre, un prospectus, une publicité ou une offre publique d'un instrument financier. Toutes les informations contenues dans le présent document concernant le Fonds sont qualifiées dans leur intégralité par les informations contenues dans la notice d'offre préparée dans le cadre de la distribution du Fonds et des documents constitutifs établissant le Fonds (les « Documents d'offre »). Les objectifs d'investissement, les risques, les frais et les dépenses doivent être examinés attentivement. Ces informations et d'autres informations importantes peuvent être trouvées dans les documents d'offre et sont soumises à ceux-ci. Si l'une des descriptions ou conditions du présent document est incompatible avec les Documents d'Offre, les Documents d'Offre prévaudront.

En recevant une copie de ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations précédentes.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande.